



L'ACTUALITÉ

REPRÉSENTATIVITÉ : LA PRIORITÉ DE L'ANNÉE 2023

Au-delà de la mission flash qui devrait rendre ses conclusions à la fin du mois sur la place des TPE dans les règles de la représentativité patronale, le sujet est LA priorité majeure de l'année 2023 pour que la CAPEB conserve, et renforce, son poids pour toujours mieux représenter et défendre les entreprises artisanales du bâtiment !

La dernière mesure de la représentativité patronale faisait de la CAPEB la 1^{ère} organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents, une organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment et majoritaire sur le champ des entreprises comptant jusqu'à dix salariés et disposant d'un droit d'opposition sur ce champ.

En dépit de ces résultats plutôt favorables, la CAPEB souhaite obtenir un changement des règles de mesure de la représentativité patronale, à la fois pour que les TPE y soient reconnues à leur juste place et également pour que cette juste place soit durablement reconnue.

Après plusieurs interventions auprès de Mme Fadila Khattabi la Présidente de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, cette dernière a finalement lancé la mission flash que nous appelions de nos vœux depuis 2 ans. Début mai, le Président de la CAPEB a rencontré le député du Finistère Didier Le Gac (Groupe Renaissance), missionné pour conduire cette mission flash sur la place des TPE dans la mesure de la représentativité patronale.

Pourquoi est-ce si important direz-vous ? Le lancement de cette mission est un acte

politique majeur parce qu'il impose une réflexion sur une situation inéquitable qu'aucun échange politique n'a pu aborder sereinement et surtout objectivement. Parce que cette mission ne concerne pas que le juste équilibre représentatif entre CAPEB et la FFB mais également celui entre l'U2P, le Medef et la CPME. Avec l'espoir que ce qu'il n'a pas été possible de regarder en toute objectivité sur le plan politique puisse l'être sur le plan parlementaire, dans le but d'une modification des règles législatives.

97%

**des entreprises du Bâtiment
ont moins de 10 salariés**

C'est de la place de la TPE au sein du dialogue social dont il s'agit. Autrement dit, le droit d'exprimer et de faire entendre la voix des petites entreprises, le droit d'agir et de se faire respecter pour qu'elles ne soient pas contraintes d'appliquer des règles sociales décidées par les représentants des grandes entreprises.

Or, nous savons bien que la réalité des petites entreprises, en termes de droit social notamment, n'a que peu de choses à voir avec celles des grandes entreprises. Parce que les chefs d'entreprises artisanales sont à la production avec leurs salariés, parce qu'ils partagent avec eux des valeurs communes fortes, des ambitions qui vont bien au-delà du simple exercice d'un métier. Et les chiffres s'imposent d'eux-mêmes : 97 % des entreprises du bâtiment sont des entreprises de moins de 10 salariés. On ne peut donc pas ne pas en tenir compte !

Certes, lors de la dernière pesée de la représentativité patronale, en 2021, la CAPEB a été reconnue majoritaire sur le périmètre des entreprises occupant jusqu'à 10 salariés et bénéficie donc du droit d'opposition. Mais comment s'en satisfaire si ce résultat repose sur des règles de calcul inéquitables ? Pourquoi ce droit d'opposition repose-t-il sur la base du nombre de salariés des entreprises adhérentes et non pas de ces entreprises adhérentes ? Un comble pour une organisation patronale !

De ce fait, les grandes entreprises sont très avantagées puisqu'elles comptent davantage de salariés que les petites entreprises.

Leurs représentants ont donc tout pouvoir au sein du dialogue social. Et le résultat peut en être déplorable, comme c'est le cas dans le bâtiment où il est devenu impossible d'avancer sur le plan social alors que le secteur a tant besoin d'attirer de nouvelles compétences ! Ainsi, par exemple, notre secteur doit appliquer des conventions collectives datant de 1990, hors du temps et du progrès que nous avons voulu insuffler dans les accords que nous avons signés avec les trois organisations de salariés représentatives en 2020 et qui n'ont toujours pas été étendus, parce que la FFB s'y oppose. Elles ne sont donc pas applicables à toutes les entreprises alors qu'elles répondaient aux attentes actuelles des entreprises et de leurs salariés.

De toute évidence, les règles en vigueur entravent l'exercice d'un dialogue social équilibré et nécessaire à la production de normes sociales adaptées à nos entreprises artisanales du bâtiment et à leurs salariés. Il est donc absolument nécessaire de multiplier nos actions de lobbying pour les faire changer. Cette mission flash est une porte que nous devons, tous ensemble, ouvrir et maintenir ouverte pour aller vers cette nécessaire modification des règles. Tous les députés et toutes les personnalités susceptibles d'exercer une influence doivent connaître la réalité de cette situation inadmissible. Chacun d'entre nous doit agir pour porter la voix des TPE du bâtiment ! Un Livret d'accompagnement a

été conçu spécifiquement ([vous pouvez le retrouver ici](#)). Il a été décliné en [un dossier qui peut être remis aux personnalités rencontrées](#). Nous vous invitons vivement à l'utiliser à toutes occasions, en Préfecture, devant la presse, et bien sûr auprès des parlementaires car, même si la mission flash ne débouche pas sur une proposition de loi, le sujet reviendra en discussion au Parlement et, à ce moment-là, il importera que le plus grand nombre de députés et de sénateurs soient au fait de nos demandes et sachent s'en faire l'écho ! Une tribune du Président de la CAPEB a été publiée cette semaine dans Le Monde dans cette même perspective ([lire cette tribune ici](#)).

ÉCONOMIE

QUAND ON DIT QUE LA RÉNOVATION GLOBALE N'EST PAS LA PANACÉE !

Nous ne sommes pas les seuls à le penser, bien contraire. En mars dernier, le distributeur Bigmat avait interrogé un millier de personnes qui ont très majoritairement répondu qu'une rénovation globale est bien trop coûteuse dans un contexte où, justement, le pouvoir d'achat se resserre, et qu'il est donc plus pertinent d'encourager les rénovations par geste.

Cette enquête révèle que sur les 27 % de personnes interrogées qui prévoient d'effectuer des travaux de rénovation énergétique dans les deux ans à venir, seuls 5% envisagent de le faire avec un bouquet de travaux.



Elle révèle également les freins à l'engagement de travaux : les changements incessants des incitations (62 %), la difficulté à trouver un artisan (67 %), mais aussi et surtout, les coûts (76 %), la complexité des dispositifs d'aides (68 %) et le manque de financement (64 %). Un constat que nous avons déjà fait et qui nous a conduit à plaider pour la mise en place d'un prêt vert facilement mobilisable ainsi qu'un dispositif de défiscalisation en parallèle de MaPrimeRénov' pour les foyers plus aisés.

Des mesures désormais indispensables compte-tenu de la forte augmentation des restes à charge. Le délégataire en CEE Heliio indique qu'ils sont supérieurs à 39 000 € pour un ménage précaire souhaitant réaliser une rénovation globale, près de 6500 € pour l'installation d'une PAC et de 3200 € pour une chaudière biomasse.

Même son de cloche du côté de PrimesEnergie.fr, distributeurs d'aides privées, qui a réalisé une étude à partir de plus de 150 000 chantiers accompagnés sur les premiers trimestres 2021, 2022 et 2023. Le constat est sans appel : une « chute libre » des demandes d'aides et des chantiers (- 66 %

entre 2021 et 2023). Et de pointer la baisse des aides aux mono-gestes au profit des rénovations globales qui restent inaccessibles aux ménages. 35 % des aides ont été versés aux plus modestes au cours du 1^{er} trimestre 2023, soit quasiment deux fois moins qu'au 1^{er} trimestre 2021 (63 %).

Les rénovations globales concentrent 39 % des primes alors qu'elles ne représentent que 2,6 % des chantiers.

Et pourtant, malgré le niveau important de ces aides (entre 20 et 30 000 € pour des coûts moyens de 80 000 €), le reste à charge demeure bien trop lourd et conduit la plupart des ménages modestes à renoncer. Et ceux qui franchissent le pas déchantent souvent, parce que les aides tardent à venir et obligent à des emprunts parfois difficiles à obtenir et à gérer.

Constatant que les principaux gestes de rénovation énergétique chutent dangereusement (- 49 % pour l'isolation des toitures, - 66 % pour l'isolation des murs, - 71 % pour l'installation d'une chaudière THPE) mais que les primes pour les rénovations globales explosent (+ 117 %), PrimeEnergie.fr préconise ce que nous proposons depuis des mois : la rénovation globale sur un moyen terme avec un enchaînement de mono-gestes successifs dans le cadre d'un parcours de rénovation donnant droit à des aides bonifiées.

Alors quand le Gouvernement va-t-il se décider à changer de braquet ?

→ LES CORRESPONDANTS RSE SE RÉUNISSENT

Ce mardi 13 juin, les correspondants RSE du Réseau se sont retrouvés à la Confédération pour une journée d'état des lieux et de réflexions.

Cette réunion était présidée par Christophe Bellanger, administrateur en charge de ce dossier pour la Confédération, qui était entouré de Jean-Michel Martin, Nathalie Bergère, Éric Le Dévéhat et Bruno Hatton, David Morales ayant conclu cette journée qui s'était ouverte par une intervention du Président confédéral. Citant Victor Hugo « L'utopie, c'est l'avenir qui s'efforce de naître et la routine, c'est le passé qui s'efforce à vivre », il a fait observer que la RSE est présente partout dans les entreprises artisanales du bâtiment comme dans tous les dossiers que la CAPEB porte. Il a invité à travailler sur la cohérence qu'il convient d'y apporter.

Christophe Bellanger a indiqué que la volonté de la CAPEB est de rendre la démarche la plus homogène possible sur l'ensemble du territoire et de communiquer plus largement car les actions RSE des TPE ne sont ni connues ni valorisées. « Toute la démarche de la CAPEB vise à y remédier » a-t-il rappelé, ajoutant que c'est un aspect d'autant plus important que les jeunes sont très sensibles aux différents aspects de la RSE. Un point majeur au moment où les entreprises ont tant besoin d'intégrer de nouvelles compétences !

La journée a permis de présenter plusieurs actions déployées dans les départements – le



Maine et Loire, la Seine Maritime et les Bouches du Rhône en particulier – et de présenter les outils disponibles pour animer cette démarche dans les départements : la formation à la démarche Artisans Engagés Entreprise Responsable, le groupe Teams dédié au GT RSE, le guide d'animation, et une fiche « marché » qui permet à l'entreprise de valoriser ses actions RSE lorsqu'elle répond à un marché, qu'il soit public ou privé. Des ateliers avaient été prévus pour présenter ces outils puis pour réfléchir aux moyens de mieux accompagner les CAPEB sur ce sujet.

GOVERNEMENT

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LE DISPOSITIF 2024

Les trois ministres en charge de la rénovation énergétique – Le Ministre de la Transition écologique Christophe Béchu, la Ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher et le Ministre chargé de la ville et du logement Olivier Klein – ont présenté ce lundi 12 juin les changements qu'ils comptent engager en 2024 pour booster la rénovation énergétique.

À compter du 1^{er} janvier prochain, MaPrimeRénov' reposera sur deux piliers : l'un dédié à la performance et l'autre à l'efficacité. Le premier vise à sortir des énergies fossiles et se traduira par des aides forfaitaires par geste, l'obligation d'installer un système de chauffage décarboné dès le 1^{er} janvier 2024, un DPE obligatoire également l'an prochain, et une convergence des critères avec les certificats d'économies d'énergie, ce que nous appelons de nos vœux sans relâche depuis plus de deux ans ! Mais les logements classés F et G, les fameuses passoires thermiques, ne pourraient bénéficier de ce dispositif. Le pilier « performance » vise, lui, à

encourager les rénovations d'ampleur. Pour ce faire, il est prévu un point d'entrée unique pour le demandeur, quels que soient ses revenus, des barèmes renforcés pour les ménages les modestes et pour les passoires thermiques, la mobilisation des Collectivités locales pour apporter un complément de financement, et un accompagnement systématique par Mon Accompagnateur Rénov'. Le Gouvernement prévoit une enveloppe supplémentaire de 300 M€ pour financer ce déploiement. Dans l'attente de précisions sur ce nouveau dispositif, la CAPEB réserve sa position.



À l'occasion de cette présentation, le Gouvernement s'est justifié concernant l'avenir des chaudières gaz en précisant que l'objectif était de réduire leur nombre d'environ 20 % d'ici 2030 pour "rétrograder le gaz dans la hiérarchie de la politique énergétique dans le bâtiment" et non pas de les éradiquer totalement. Le Président de la CAPEB a fait observer, pour sa part, qu'il était heureux de constater que le Gouvernement avait lancé une concertation sur le sujet après les déclarations annonçant une interdiction des chaudières dès 2026.

→ UN NOUVEAU PLAN DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

La dernière réunion du Comité interministériel anti-fraude a été l'occasion du lancement d'un nouveau plan de lutte contre le travail illégal.

En 2021, 3 642 procès-verbaux ont été dressés et 633 arrêtés préfectoraux fermant temporairement des établissements ont été notifiés, soit 130 de plus que l'année précédente. Le nouveau plan qui court de 2023 à 2027 entend renforcer la lutte contre le travail illégal avec 34 mesures qui visent à mieux contrôler

par le ciblage, la priorisation et le renforcement des contrôles en matière de travail illégal et à mieux sanctionner, mieux recouvrer et réparer les préjudices liés au travail illégal. Parmi ces dispositions, on mentionnera notamment la lutte contre les faux statuts par l'élaboration de stratégies communes vis-à-vis de

certaines plateformes de mise en relation. La lutte contre les fraudes à la mobilité internationale des travailleurs est également à souligner avec une meilleure prévention des fraudes au travail détaché et une meilleure information des employeurs et salariés détachés sur leurs droits et obligations.

8 %

C'EST LE TAUX DE SALARIÉS
DISSIMULÉS DANS LE BTP SELON
LES CONTRÔLES ALÉATOIRES
RÉALISÉS PAR L'URSSAF EN 2021

SOCIAL

→ PARTENARIAT CAPEB ET PÔLE EMPLOI : PARTICIPATION AU CHALLENGE BTP

Dans le cadre de la convention nationale qu'elle a signée avec Pôle emploi en juin 2021, la Confédération a été sollicitée pour participer cette année au Challenge BTP et à la préparation de la semaine du BTP qui aura lieu du 9 au 13 octobre 2023.

Pour ce Challenge BTP, un comité de délibération composé de représentants de Pôle emploi et de la profession (CAPEB, FFB, FNTP, CCCA-BTP) a sélectionné des actions innovantes et inspirantes (recrutement, formation, outils...) mises en œuvre par les agences de Pôle Emploi dans le secteur du BTP au cours des derniers mois.

L'ensemble des référents régionaux BTP de Pôle emploi et les représentants de la profession



se sont réunis cette semaine pour évoquer les questions de la transition professionnelle dans un contexte de mutations (économique, écologique, énergétique), l'attractivité des métiers, le numérique au service du BTP écoresponsable, le développement de l'économie circulaire BTP (dont décarbonation et filière bois) et les relations partenariales afin de (mieux se connaître pour renforcer la collaboration.

RÉSEAU

→ NOUVEAUTÉS DANS LE CENTRE

Sylvain Boursier est devenu président de la CAPEB Loir et Cher depuis le 7 juin 2023 et François Pigeon est devenu 1^{er} vice-président pour un an afin d'assurer un tuilage. Par ailleurs, la CAPEB du Loiret déménage à compter du 1^{er} juillet 2023 au 55 rue Édouard Branly à Saint-Jean-de-Braye (45800).





■ GOUVERNEMENT

Ce lundi 12 juin, les 3 principaux ministres concernés par la rénovation énergétique (Christophe Béchu, Agnès Pannier-Runacher et Olivier Klein) avaient organisé un événement sur la décarbonation du bâtiment. Le Président Jean-Christophe Repon y avait été convié et a pris la parole à cette occasion pour assurer que les entreprises artisanales, leaders de la rénovation, seront présentes pour relever le défi de la décarbonation des bâtiments. Il a rappelé que la CAPEB a fait 15 propositions et relevé qu'il lui semblait en retrouver 2 parmi les annonces du jour. Il est revenu sur la nécessité de « faire mieux » notamment concernant la fraude, sachant que tous les artisans qui ne sont pas RGE « ne

sont pas incompetents et peuvent travailler dans les règles de l'art ». S'agissant du RGE et des certificats d'économies d'énergie, il s'est réjoui de voir que le Gouvernement s'acheminait vers une simplification, rappelant qu'un rapport sur le sujet avait été validé par la Ministre du Logement de

l'époque et attend depuis deux ans d'être appliqué. Il a souligné que les propositions faites par la CAPEB au Gouvernement ne coûtent rien à l'État et relèvent du bon sens. Parmi elles, la capacité pour les entreprises de petite taille de pouvoir se grouper pour répondre à des offres globales.

Il est aussi revenu sur le reste à charge plaçant pour la mise en place d'un produit bancaire vert, un crédit facilement mobilisable qui permettrait aux particuliers de faire des rénovations plus importantes. Il a également plaidé pour un parcours de travaux plutôt que pour une rénovation globale immédiate, rappelant que les 3/4 des Français ne sont pas favorables à la rénovation globale. « Essayons de réussir ensemble » a-t-il conclu ([revoir ici son intervention](#)).



■ JOURNÉE DES CORRESPONDANTS RSE



Le Président confédéral a accueilli les correspondants RSE du Réseau pour une journée dédiée à l'avancement des réflexions et des actions dans ce domaine. Il a rappelé que les structures artisanales sont foncièrement RSE mais qu'elles doivent apprendre à valoriser leur proximité et leur plus-value au travers de leurs actes quotidiens. Il a souligné également que la RSE est un fil présent dans l'ensemble des dossiers portés par la CAPEB et qu'il y a lieu de travailler à cette cohérence.

■ PRESSE

Le Président de la CAPEB est intervenu mardi matin sur Radio Classique pour réagir aux annonces du Gouvernement la veille concernant MaPrimeRénov' et les 300 M€ supplémentaires consacrés aux rénovations performantes. Il a souligné que cette enveloppe supplémentaire était un signal

pour les entreprises artisanales qui sont motivées pour relever le défi de la rénovation énergétique, comme pour les particuliers qui pourront ainsi bénéficier de la prise en charge d'un audit avant travaux, ce qui leur permettra d'évaluer le parcours de rénovation à envisager. Il a également souligné que si l'idée du guichet unique et des Accompagnateurs Rénov' est bonne, « nous serons vigilants pour que ces Accompagnateurs soient réellement performants et des facilitateurs qui fassent le lien avec des entreprises artisanales vertueuses et compétentes. » ([réentendre ici son interview](#) à partir de 8:52).

Il a par ailleurs répondu aux questions de l'Opinion au sujet du remplacement des chaudières gaz ([lire ici l'article](#)).

Le Président a également eu un entretien avec Batiweb qui souhaitait recueillir son avis sur la mise en place de France Travail et ses objectifs. Il a appelé à un accompagnement réel et concret des TPE dans leurs recherches de compétences et à une réelle prise en compte des territoires et de la proximité dans les plans d'actions à venir.

■ RÉSEAU

Le Président confédéral a présidé mardi le Conseil interrégional qui a pu faire un état des lieux sur l'activité des entreprises dans les régions et le niveau de la hausse des prix et des coûts, de l'énergie notamment. Un point a également été fait sur le programme OSCAR et l'expérimentation des Accompagnateurs des PROS, sur les simplifications demandées par la CAPEB et sur la formation des RAR. Point également sur les relations avec les CRMA, sur

la REP Bâtiment et la manière dont les choses se mettent en place localement, et enfin sur le financement des régions, la mise en œuvre des conventions régionales. Un tour de table a par ailleurs été fait sur les négociations salariales et le dialogue social en régions. Puis la réforme des lycées professionnels a été présentée dans ses grandes lignes et la position de la CAPEB à ce sujet a été précisée. Enfin, la réunion a permis de saluer le développement de Maformationbâtiment qui intéresse désormais plus de 50 % des départements avec l'entrée dans le dispositif de la région Occitanie et très prochainement de la région Hauts-de-France.

Enfin, il avait prévu de participer vendredi à l'assemblée générale de la CAPEB Puy-de-Dôme qui devait saluer notamment la fin du mandat de son Président Gilles Chatras.

■ PARTENARIATS

Un comité de pilotage Béranger Développement se tenait jeudi pour faire le point sur les partenariats en cours et ceux envisagés. Le matin, Le Président a reçu la présidente Danielle Dubrac, Présidente de l'Union des syndicats de l'immobilier (UNIS), qui est la première organisation professionnelle de l'immobilier par la diversité des métiers qu'elle représente.

■ PARLEMENT

Le Président Jean-Christophe Repon a été auditionné jeudi par la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale au sujet du projet de loi sur le partage de la valeur au sein de l'entreprise.